

Approbation fédérale

En date du 19 décembre 2018, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a **approuvé** certaines dispositions de l'acte législatif suivant :

Règlement du 13 novembre 2018 concernant l'exercice de la pêche concédé par permis en 2019, 2020 et 2021 (RPêche) **2018_098**
Art. 21 à 35
